

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que le FCP CDG Actions, dont la gestion par délégation est assurée par CD2G, a déclaré le 9 mars 2004, avoir acquis le 3 mars 2004 sur le marché de blocs, 30 674 actions Taslif au prix unitaire de 214,00 dh, franchissant ainsi à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le FCP CDG Actions détient 30 674 actions Taslif, soit 9,9% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, la CD2G en représentation du FCP CDG Action envisage d'arrêter ses achats sur la valeur concernée et de demander sa nomination en tant qu'administrateur de la société concernée.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail : information_financiere@cdvm.gov.ma